



Enseignants Stagiaires

Pour mieux vous aider, la CGT Educ'action enquête sur l'année de stage.



X FORMATION :

M1 M2 PEA PEPA
1^{er} degré 2nd degré

⤴ Temps de formation hebdomadaire au sein de l'ESPE :h.....

⤴ Temps de travail hebdomadaire consacré à l'ESPE (dossiers, mémoire etc.) :h.....

⤴ Temps de travail consacré pour faire ses cours :h.....

⤴ Temps de trajet du domicile à l'ESPE :h.....

Voiture Transport en commun

⤴ Temps de trajet du domicile à l'école ou l'établissement :h.....

Voiture Transport en commun

⤴ L'ESPE, le rectorat vous a-t-il prévenu que vous pouvez prétendre à un remboursement des frais de déplacement ? Oui Non

Infos CGT Educ'action :

Les stagiaires bénéficient de la prise en charge des frais de stage : soit par l'indemnité forfaitaire de formation annuelle de 1 000 € (IFF, décret 2014-1021 du 8 septembre 2014) ; soit par les remboursements au coup par coup prévus par la Fonction publique (décret 2006-781 du 3 juillet 2006). **Vous devez choisir l'un des modes de remboursement donc faire vos calculs au préalable pour choisir le plus avantageux.**

➡ Une question ? Appelez-nous !

⤴ Les cours annulés, sont :

Reportés et rattrapés Perdus

⤴ La formation permet de construire des séances ou des séquences pour la ou les classes en responsabilité ? Oui Non

⤴ La formation est en adéquation avec la réalité des écoles ou des établissements : Oui Non

⤴ Que manque-t-il à la formation ?

.....
.....
.....

⤴ Les collègues sont à votre écoute : Oui Non


Pour nous contacter : CGT-Educ'action, 263, rue de Paris, Case 549, 93515 Montreuil Cedex
01.55.82.76.55 mail : unsen@ferc.cgt.fr, FB : CGT Educ'Action

Ancienneté du tuteur, de la tutrice qui vous conseille :

 Travail en commun avec le tuteur ou la tutrice qui vous conseille :

 Les maîtres formateurs sont à l'écoute de vos difficultés :

 Les professeurs de l'ESPE sont à l'écoute de vos difficultés :

 Les visites conseils apportent des solutions pour la gestion de la classe :

 Les visites conseils apportent des pistes pédagogiques :

Avez-vous des remarques supplémentaires :

.....
.....
.....

COMMUNICATION DES INFORMATIONS PAR L'ESPE

Bien

A revoir

 La formation est suffisante pour appréhender le métier d'enseignant : Oui Non

Vous avez des suggestions pour améliorer l'accueil et la formation :

.....
.....
.....

CONDITIONS DE TRAVAIL :

 La rémunération mensuelle est-elle suffisante : Oui Non


 A quelle date avez-vous touché votre première rémunération ?

 Saviez vous que des aides sont prévues pour vous aider à vous installer ?

Infos CGT Educ'action :

Les stagiaires bénéficient des actions sociales proposées par la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) : aide au logement, aide à la garde d'enfant, chèques-vacances... Pensez à consulter le SRIAS de votre académie.

Enfin, certaines académies proposent des aides spécifiques : prêt mobilité à taux 0 % (location), aides à l'installation (Ile de France, zones sensibles), aides au logement...

 **Une question ? Appelez-nous !**

Je souhaite :

Me syndiquer

Prendre contact

Nom : Prénom :

Mail : Tél. : FB :

Etablissement/Ecole :

Code postale : Commune :

**Pour nous contacter : CGT-Educ'action, 263, rue de Paris, Case 549, 93515 Montreuil Cedex
01.55.82.76.55 mail : unsen@ferc.cgt.fr, FB : CGT Educ'Action**